



Association Sportive 2021/2022

publié le 01/10/2021

L'Association Sportive du collège RABELAIS permet aux élèves volontaires de pratiquer une ou plusieurs activités sportives sur la pause méridienne et/ou les mercredis après-midi dans le cadre de l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire)

En raison des règles sanitaires actuelles le fonctionnement pour le début d'année est le suivant :

- LES LUNDIS ET JEUDIS, de 13h à 14h : activités pour les 4èmes et les 3èmes (Ultimate et autres sports collectifs autorisés, badminton, escalade ...)
- LES MARDIS ET VENDREDIS, de 13h à 14h : activités pour les 6èmes et les 5èmes (Escalade, ultimate et autres sports collectifs autorisés, badminton...)
- SECTION SPORTIVE SPORT PARTAGÉ : le vendredi de 13h à 14h : activités sportives pratiquées (Sarbacane, Course d'Orientation, Boccia,...) avec les élèves de l'ULIS TFM = moments d'échanges entre élèves porteurs ou non de handicap autour du sport (information auprès des professeurs d'EPS)
- LES MERCREDIS APRES-MIDI de 13h30 à environ 16h30 (en fonction des jours) : course d'orientation, raids plein air multisports, escalade, kayak, badminton, athlétisme, cross country...

Pour les mercredis après-midi, les élèves sont pris en charge après déjeuner par les professeurs d'EPS et reviennent au collège en fin d'après midi. Les transports se font sous la responsabilité des professeurs d'EPS en bus UNSS.

Les activités pratiquées les mercredis sont affichées chaque semaine au collège pour les élèves.

Des résultats et ou des photos des sorties sont aussi communiqués en ligne sur le site du collège et/ou sur le Facebook du collège

Pour s'inscrire à l'ASSOCIATION SPORTIVE et être licencié à l'UNSS, l'élève doit simplement fournir aux professeurs d'EPS :

- l'autorisation parentale jointe,
- un chèque de 20 Euros (ordre : AS collège RABELAIS) pour l'ensemble des activités sur l'année (assurance et transports sur les lieux de rencontres inclus).

Jusqu'au vendredi 24 septembre, les élèves de 6èmes peuvent venir essayer les activités sur les différents créneaux ; à partir du lundi 27 septembre l'inscription sera obligatoire.

N'hésitez pas à contacter les professeurs d'EPS pour tous renseignements !